

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-271 du 26 Août 1987

portant nomination et promotion à titre
posthume dans l'Ordre National du Bénin
de certaines personnalités béninoises.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et
les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU la loi N°86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre
National du Bénin,
- VU le décret N°87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Con-
seil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU le décret N°85-23 du 6 Février 1985 portant nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Bénin,
- VU le décret N°87-265 du 24 Août 1987 fixant le 26 Août 1987 comme
date exceptionnelle de nomination et de promotion dans l'Ordre
National du Bénin,
- VU la décision N°87-56/ANR/CP du 22 Août 1987 du Comité Permanent
de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire autorisant le Président
de la République à décerner à titre posthume des distinctions
honorifiques à certaines personnalités béninoises,
- Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommées et promues à titre posthume dans l'Ordre
National du Bénin, pour prendre rang du 26 Août 1987, les personna-
lités béninoises dont les noms suivent :

.../...

- A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER

- ADJO BOKO Ignace à titre posthume et exceptionnel
- ABDOULAYE Issa à titre posthume et exceptionnel

- AU GRADE DE CHEVALIER

- ADJAGBONI Michel à titre posthume et normal
- AGOSSOU Pierre à titre posthume et normal
- AHYI Samuel à titre posthume et normal

Article 2. - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Bénin.

Fait à COTONOU, le 26 Août 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif
National,

Mathieu KEREKOU.-

Le Grand Chancelier de l'Ordre National
du Bénin,

Barthélémy OHOUENS.-

Ampliations : PR 8 - CC/PRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 10 -
FPC 2 - CP/ANR 4 - SGCEN 4 - DPE-DLC-INSAE 6 - SPD 2 -
ONEPI 2 - DCCT 1 - CSM 1 - IGE et ses Sections 4 - UNB-FLSJEP-
INSJA 6 - BN-DAN 4 - Préfets 6 - JORPB 2 - Intéressés 5.-